



SnCF facture pour réparation de dommage sur véhicule que faire ?

Par **jery5**, le **24/03/2011** à **21:43**

Bonjour,
voilà j'ai fait transporter ma moto par le service de la SNCF auto train hors quand je l'ai récupérée mes deux rétroviseurs avait disparus et mon cache latéral gauche était abîmé donc après constatation avec le service responsable il ont décidé de prendre en charge les frais de réparation seulement voilà pour effectuer le remboursement il exige que je fournisse une facture attestant que j'ai bien payé les pièces remplacer hors je n'ai pas les moyens financier de payer les pièces je leur ai fournis le devis et je leur ai expliqué par courrier mais il ne veule rien savoir que puis je faire ?
Merci d'avance de vos réponses je suis dans l'impasse.